



**Projet Pédagogique Escalade**

**Structure Artificielle**

**Mur Mobile du Conseil Départemental**

**de la Sarthe**

**Écoles Publiques de la Sarthe**

Mise à jour 13 juin 2018

**Projet Pédagogique sur Structure Artificielle d'Escalade**  
**Mur Mobile du Conseil Départemental**  
**Écoles primaires publiques**

Le projet pédagogique présenté ci-dessous s'adresse aux écoles publiques de la Sarthe.

Il y est présenté les outils, le contenu pédagogique, les normes et les textes de références.

## I. Présentation des Outils

### Le mur d'escalade

La SAE répond à la norme NF CE de 1999 ou 1993 ou mis en sécurité lors du recensement fait conjointement avec la DDCS.

Des tapis sont présents au pied du mur.

#### 1. Le mur mobile du Conseil Départemental de la Sarthe

Il s'agit d'un « Kit Remorque » de KIT-GRIMPE conforme à la norme CE NF.

C'est une structure artificielle d'escalade, pouvant être transportée à volonté sur son lieu d'utilisation, dont la structure est métallique et habillée par un voile de résine dénommée la Peau à Grimper. Elle est composée d'un bloc d'escalade auto-stable avec 4 haubans placés systématiquement. Elle est en composite KIT-GRIMPE "Peau à grimper".

Les dimensions de la structure :

- ✓ Hauteur : 6,5 m
- ✓ Surface au sol : 2,4 sur 2,1 m

Elle est composée de 6 couloirs, équipés de prises, pouvant ainsi accueillir 6 grimpeurs simultanément. L'encordement est obligatoire au-delà de 3 m.

Il est contrôlé annuellement par un organisme certificateur puis contrôlé de manière visuelle ou tactile à chaque utilisation.

En annexe y est figuré le mur mobile.

## 2. Le matériel

L'ensemble du matériel est conforme à la norme NF CE.

Un suivi des EPI (Équipements de Protection Individuelle) est mis en place.

Description du matériel :

- ✓ Cordes
- ✓ Mousquetons à vis
- ✓ Mousqueton Ball Lock
- ✓ Systèmes d'assurage (tube, smart)
- ✓ Baudriers universels

A ce matériel est ajoutée une trousse de secours transportable dont dispose le moniteur.

## II. Taux d'encadrement de l'activité escalade

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Textes de référence</b>        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Circulaire n° 2017-116 du 6/10/2017</li><li>• Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 MEN.</li><li>• Circulaire n°92-196 du 03/07/92 (B.O. 29 du 26/07/92).</li><li>• Lettre n°01-037 du 26 septembre 2001</li><li>• Port du casque obligatoire sur site naturel : arrêté du 25 avril 2012 / annexe 7</li></ul>  |
| <b>Taux minimum d'encadrement</b> | <b>SORTIES RÉGULIÈRES</b>  |
|                                   | <p><b>École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</b></p> <p>Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant. Au-delà de 12 élèves, un intervenant qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.</p> <p><b>École élémentaire</b></p> <p>Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole agréé, ou un autre enseignant.</p> <p>Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.</p> |

**2 adultes agréés sont obligatoires au minimum.**

**Seul, l'intervenant agréé ne peut pas encadrer de groupe, même à effectif réduit.**

Si la classe doit être coupée en deux, l'enseignant sera en activité à proximité de la structure d'escalade et un autre bénévole agréé assurera le co-encadrement avec l'intervenant agréé.

### III. Programmes Éducation Nationale

| <b>Cycle 2</b>               |  |
|------------------------------|--|
| <b>Champ d'apprentissage</b> | Adapter ses déplacements à des environnements variés |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Attendus de fin de cycle</b> | <b>Parcours d'escalade</b>  |
|                                 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.</li><li>- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.</li></ul> |

| <b>Cycle 3</b>               |  |
|------------------------------|--|
| <b>Champ d'apprentissage</b> | Adapter ses déplacements à des environnements variés |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Attendus de fin de cycle</b> | <b>Parcours d'escalade</b>  |
|                                 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel</li><li>- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement</li><li>- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème</li></ul> |

## IV. Contenu pédagogique

### 1. Contenu pédagogique général

L'escalade permet à l'enfant de se dépasser, d'aller vers le haut, de se responsabiliser face à la sécurité, de devenir « autonome » (avec l'accompagnement de l'enseignant et de l'éducateur).

L'escalade est un support permettant à l'enfant de développer plusieurs aspects :

- **Moteur :**
  - Coordination des actions des pieds et des mains pour progresser.
  - Mouvements simples allant vers des mouvements plus complexes.
  - Équilibre, déséquilibre.
  - Progression horizontale, verticale, diagonale
- **Affectif :**
  - Confiance en soi, en l'autre et au matériel.
  - Conscience de ses peurs primaires (chute, ...).
  - Maîtrise des appréhensions, des réactions émotionnelles lors de l'évolution en hauteur.
  - Prise de conscience de ses possibilités et de ses limites (apprendre à se connaître).
- **Social :**
  - Confiance dans le partenaire, contrôle réciproque
  - Solidarité, partage des tâches
  - Communication (donner des conseils)
  - Respect des règles
- **Cognitif :**
  - Connaissance des règles de sécurité.
  - Prendre et traiter de multiples informations.
  - Connaissance d'un matériel spécifique et de son utilisation.
  - Connaissance d'un langage propre à l'activité.
- **Perceptif :**
  - Élargissement du champ visuel afin de rechercher les prises
  - Variété des préhensions des prises.
  - Variété des modes de prise d'information (visuel, tactile...).
  - Développement des capacités kinesthésiques



## 2. Contenu pédagogique spécifique

Ce projet pédagogique n'inclut pas le cycle 1 car la structure d'escalade et le matériel ne sont pas adaptés à ce cycle.

Sur le site de l'Inspection Académique de la Sarthe, des situations pédagogiques sont proposées dans le [« livret Édusarthe Grimpe et escalade »](#)

De même, des mini-vidéos sont utilisables :

- [Mettre un baudrier](#)
- [Réaliser un nœud de 8](#)
- [Réaliser un assurance](#)

## Sans encordement : Cycle 2 et cycle 3

|           |                               |                                  |
|-----------|-------------------------------|----------------------------------|
| <b>C2</b> | CP<br>CE1                     | Activités d'escalade<br>< 2,50 m |
|           | CE2                           | Activités d'escalade<br>< 3 m    |
| <b>C3</b> | Activités d'escalade<br>< 3 m |                                  |

Compétences travaillées :

- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.
- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements.
- Lire le milieu et adapter ses déplacements à ces contraintes.
- Respecter les règles essentielles de sécurité.
- Reconnaître une situation à risque.

### a) Objectifs pédagogiques

- Adapter ses déplacements
- Diversifier son répertoire gestuel
- Connaître ses limites
- Respecter les règles de sécurité

### b) Situations pédagogiques

Pour le cycle 2 et le cycle 3, il s'agit de jeux de grimpe sans matériel

Exemples possibles de jeux :

|               |                  |                  |
|---------------|------------------|------------------|
| Jeux de balle | Les pinces       | Blocs            |
| Aveugle       | La fée clochette | Les mains plates |

c) Dispositif mis en place

L'intervenant agréé et un adulte agréé (enseignant ou parent) peuvent encadrer un groupe allant jusqu'à 24 élèves.

d) Organisation pédagogique

**Rôles de l'enseignant :**

- Définir les objectifs du cycle et des séances, réaliser les évaluations.
- Gérer un atelier et avoir une surveillance active

**Rôles de l'intervenant agréé (Conseil Départemental) :**

- Organiser l'activité escalade
- Mettre en place la progressivité des savoirs
- Gérer la sécurité

**Rôles de l'adulte bénévole agréé**

- Aide pédagogique de l'activité et de la sécurité

**Rôles des élèves :**

- Sans encordement : un grimpeur, un pareur

e) Exemple de cycle

|                             | Séance 1                           | Séance 2  | Séance 3          | Séance 4         | Séance 5     |
|-----------------------------|------------------------------------|-----------|-------------------|------------------|--------------|
| <b>Échauffement</b>         | A chaque début de séance           |           |                   |                  |              |
| <b>Travail champ visuel</b> | Couleurs et Joker                  | Entonnoir | Les yeux bandés   |                  | Mono couleur |
| <b>Travail des mains</b>    | Mains imposées                     |           |                   | Les pinces       |              |
| <b>Travail des pieds</b>    |                                    | La balle  | Les pieds imposés | La fée clochette |              |
| <b>Multi ressources</b>     | Déplacement vertical et horizontal | Le béret  | L'horloge         | Le relais        | Open de bloc |
| <b>Étirements</b>           | A chaque fin de séance             |           |                   |                  |              |



# Avec Encordement :

## à partir du CE2 jusqu'au cycle 3

- CP / CE1 : Assurage par un adulte agréé et un élève en contre assureur
- CE2 / Cycle 3 : Assurage soit par un adulte agréé, soit par deux élèves de CE2 ou de cycle 3 (assureur / contre assureur).

**Grimper « en tête » est strictement interdit.**

### Compétences travaillées :

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité
- Adapter son déplacement aux différents milieux
- Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.)
- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ
- Aider l'autre

#### a) Objectifs pédagogiques

- Adapter ses déplacements
- Diversifier son répertoire gestuel
- Connaître ses limites
- Maîtriser les techniques de base de l'activité
- S'engager dans l'action
- Gérer ses émotions
- Connaître et respecter les règles de sécurité

#### b) Compétences à construire

- Mettre son baudrier
- Réaliser le nœud de huit
- Effectuer le mouvement d'assurage en 5 temps
- Adopter un langage spécifique et commun
- Être capable d'effectuer le contrôle réciproque
- Se déplacer dans les 3 plans

c) Situations pédagogiques

Au CE2 (cycle 2) et au cycle 3, les élèves pratiquent l'activité escalade où l'utilisation d'un matériel spécifique est nécessaire. En effet, il leur est possible d'escalader au-delà de 3 mètres avec encordement et autres matériels nécessaires.

Exemple de situations proposées :

|  |   |  |                                      |
|--|---|--|--------------------------------------|
| Progressivité des savoirs<br>sur le plan sécurité<br>(encordement, assurage) | Progression dans la<br>difficulté des voies | Jeux de balle<br>Aveugle<br>Les pinces | La fée clochette<br>Les mains plates |
|--|---|--|--------------------------------------|

d) Dispositif mis en place

L'intervenant extérieur et un adulte agréé (enseignant ou adulte agréé) peuvent encadrer un groupe allant jusqu'à 24 élèves.  
Les séances durent 1h.

Les élèves seront par groupe de 3, un grimpeur, un assureur et un contre assureur pendant toute la séquence d'apprentissage.

e) Organisation pédagogique

**Rôles de l'enseignant :**

- Définir les objectifs du cycle et des séances, réaliser les évaluations
- Gérer un atelier et avoir une surveillance active
- Si la classe est coupée en deux alors l'enseignant sera en activité physique à proximité du mur d'escalade mais le taux d'encadrement sur le mur devra être respecté

**Rôles de l'intervenant (Conseil Départemental) :**

- Organiser l'activité escalade
- Mettre en place la progressivité des savoirs
- Gérer la sécurité

**Rôles du bénévole agréé :**

- Aider dans la mise en place et surveillance

**Rôles des élèves :**

- Avec encordement : grimper, assurer, contre assurer

f) Exemple de cycle

|                     |                          | Séance 1   | Séance 2   | Séance 3   | Séance 4   | Séance 5  |
|---------------------|--------------------------|--|--|--|--|---|
| <b>Échauffement</b> | A chaque début de séance | →  |  |  |  |   |
| <b>Sécurité</b>     | <u>Organisation</u>      | Cordée par 3 (Grimpeur/assureur/contre-assureur)                   | Cordée par 3 (Grimpeur/assureur/contre-assureur)   | Cordée par 3 (Grimpeur/assureur/contre-assureur)   | Cordée par 3 (Grimpeur/assureur/contre-assureur)   | Cordée par 3 (Grimpeur/assureur/contre-assureur)      |
|                     | <u>Grimpeur</u>          | L'élève fait le « 8 » et le double                                 | L'élève fait le « 8 » et le double   | L'élève fait le « 8 » et le double                 | L'élève fait le double huit les yeux fermés        | L'élève réalise le double huit                        |
|                     | <u>Assureur</u>          | Smart ou tube avec mousqueton à vis + Mouvement d'assurage 5 temps | Smart ou tubes + Mouvement d'assurage 5 temps  | Smart, tube + Mouvement d'assurage 5 temps         | Tube + mouvement d'assurage 5 temps                | Tube + Mouvement d'assurage 5 temps                   |
|                     | <u>Contre Assureur</u>   | Aide à l'assurage  | Aide à l'assurage  | Aide à l'assurage                                  | Aide à l'assurage                                  | Aide à l'assurage                                     |
|                     | <u>Contrôle</u>          | Réciproque et par les adultes                                      | Réciproque et par les adultes  | Réciproque et par les adultes                      | Réciproque et par les adultes                      | Réciproque et par les adultes                         |
| <b>Situations</b>   |                          | Toutes prises avec différents profils                              | Travailler sur les profils pas encore expérimentés. Pour les plus à l'aise, grimper en mono couleur. | Mono ou bicolore et situations évoquées au-dessus. | Mono ou bicolore et situations évoquées au-dessus. | Les élèves choisissent les jeux qu'ils veulent faire. |
| <b>Étirements</b>   | A chaque fin de séance   | →  |  |  |  |   |

**Pour augmenter le temps d'activité lors de la séance escalade, l'enseignant pourra au préalable, dans son école, avec ses élèves, avoir vu certaines compétences**

**comme :** Mettre un baudrier / Effectuer un nœud d'encordement / Effectuer les 5 temps d'assurage

Du matériel pourra être mis à disposition par les conseillers pédagogiques EPS.

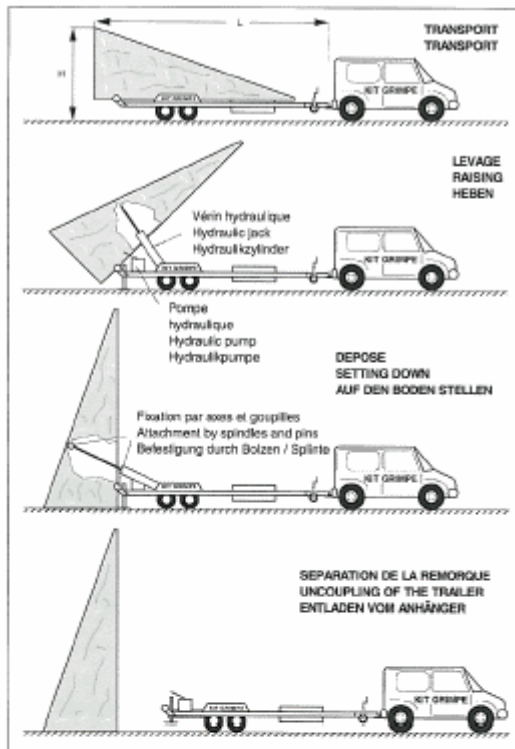
## V. Les Normes et les Textes de référence

### 1. Les normes applicables en vigueur

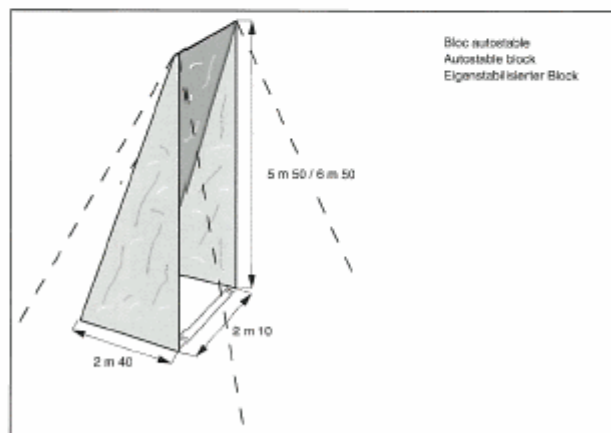
- Mur d'escalade : EN 12572
- Tapis : NF 90 312
- EPI : S72-701

### 2. Les textes

- Circulaire n° 2017-116 du 6/10/2017
- Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015
- **Arrêté JS du 23/03/89 modifié 13/02/01** relatif au BEES escalade 1er degré
- **Article 6 du décret n°2002-1269 du 18 octobre 2002** relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, et plus précisément au Titre III de ce décret relatif aux activités physiques ou sportives s'exerçant dans un environnement spécifique
- Circulaire n° 998-136 du 21/09/1999 MEN
- Circulaire n° 92 196 du 03/07/92 (Bo 29 du 26/07/92)



Installation en 10 mn  
par une seule personne.  
Arrangement in 10 mn  
by a single person.  
Aufstellung in 10 min  
durch nur eine Person.



Le "KIT REMORQUE" de **KIT-GRIMPE** est un équipement d'escalade mobile, conforme aux normes Européennes, offrant une grande simplicité de mise en œuvre.  
The "KIT REMORQUE" by **KIT-GRIMPE** is a mobile climbing equipment corresponding to the European standards, which is very easy to use  
Der "KIT REMORQUE" von **KIT-GRIMPE** ist eine mobiles Klettermaterial, es entspricht den europäischen Normen, und ist sehr einfach aufzustellen.